

Recrutement d'expert(e)s pour la constitution d'un Comité scientifique de validation des outils d'évaluation en contexte bi-plurilingue dans le cadre de la phase 3 du programme ELAN

Termes de référence

1. Introduction

L'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), prévoit de recruter des expert(e)s pour constituer un comité scientifique dans le cadre de la mise en œuvre de son programme « Ecole et langues nationales » (ELAN). Ce comité aura pour mission essentielle la validation des outils d'évaluation formative et standardisée qui seront conçus dans le cadre spécifique de l'enseignement bi-plurilingue français-langues nationales. Le programme ELAN, pionnier dans la promotion d'une éducation bi-plurilingue en Afrique francophone, vise à renforcer les compétences des apprenants, en particulier les compétences fondamentales (lire, écrire, compter), au cycle primaire, par l'intégration des langues nationales africaines et du français dans le processus éducatif.

L'initiative ELAN-Afrique, lancée en 2012, a franchi plusieurs étapes significatives, marquées par l'expérimentation et l'extension de pratiques pédagogiques bilingues innovantes. Au cours des deux premières phases, le programme a démontré son engagement à améliorer la qualité de l'éducation en s'appuyant sur une approche inclusive et contextuellement adaptée. La phase 3 du programme, à laquelle s'inscrit cette initiative de recrutement, entend consolider les acquis précédents en mettant un accent particulier sur la conception et la validation d'outils d'évaluations standardisée et formative, adaptés aux contextes bilingues et plurilingues.

Le Comité scientifique de validation (CSV) jouera un rôle central dans la réussite de cette phase, en assurant que les outils d'évaluation développés répondent aux plus hauts standards de qualité scientifique et pédagogique, tout en étant profondément ancrés dans les réalités culturelles et linguistiques des pays participants. Sa mission couvrira non seulement i) la validation des outils, mais également ii) le conseil stratégique auprès de l'équipe de coordination ELAN, iii) la définition des critères de validation scientifique, et iv) l'accompagnement du processus de contextualisation des outils dans les pays partenaires.

Le recrutement d'expert(e)s pour ce comité vise donc à rassembler des profils complémentaires, capables de conjuguer expertise technique en évaluation éducative, connaissance approfondie des contextes bilingues et plurilingues, et sensibilité aux nuances culturelles et linguistiques africaines. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'asseoir la mise en place de politiques éducatives bilingues en renforçant les capacités évaluatives des systèmes éducatifs participants dans ce contexte spécifique, en vue de favoriser l'émergence d'une éducation de qualité, inclusive et respectueuse de la diversité linguistique de chacun des pays partenaires.

2. Contexte du programme ELAN

L'initiative École et langues nationales (ELAN), lancée en 2012 est le fruit d'une collaboration étroite entre huit (8) pays fondateurs (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Mali, Niger, RD. Congo, et Sénégal) et quatre (4) partenaires, à savoir l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'Agence française de Développement (AFD), le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Cette initiative vise à améliorer la qualité de

l'éducation par l'utilisation conjointe du français et des langues nationales comme medium d'enseignement. L'OIF, à travers l'IFEF, est le maître d'ouvrage du programme ELAN. Une équipe de coordination internationale est ainsi mise en place au sein de l'IFEF.

La première phase du programme ELAN a mis l'accent sur l'expérimentation de pratiques pédagogiques et didactiques novatrices, s'inscrivant dans les expériences antérieures des pays participants pour favoriser une meilleure réussite éducative. A la suite d'une évaluation positive, la seconde phase a été lancée en juin 2016, marquée par l'élargissement du programme à quatre (4) nouveaux pays (Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, et Togo) portant ainsi le nombre de pays partenaires à douze (12). Cette expansion a permis d'accompagner les pays selon leur niveau d'avancement dans l'adoption de l'enseignement bilingue, offrant un appui différencié allant de l'accompagnement des réformes bilingues à l'appui aux pays en phase d'expérimentation.

La phase 3 du programme ELAN (2023-2026), dans laquelle s'inscrit le présent recrutement, ambitionne de renforcer les dispositifs nationaux compétents dans la conception d'outils d'évaluation nationale standardisée et d'outils d'évaluation formative en contexte bilingue. Pour ce faire, elle prévoit le recrutement de cinq expert(e)s aux profils complémentaires, ayant pour mission d'appuyer la conception et la validation de ces outils, tout en assurant leur alignement avec les objectifs pédagogiques d'ELAN, et leur adaptation aux spécificités culturelles et linguistiques des contextes bilingues africains.

Cette phase marque une étape importante dans l'effort continu du programme ELAN pour promouvoir une éducation de qualité, inclusive et respectueuse de la diversité linguistique, contribuant ainsi au développement durable des sociétés africaines. Il apparaît ainsi nécessaire de garantir l'efficacité, la pertinence et la qualité scientifique des outils d'évaluation conçus, en phase avec les ambitions du programme ELAN, à travers un comité scientifique de validation (CSV), qui sera composé d'expert(e)s recruté(e)s à travers le présent appel à candidatures et les termes de référence.

3. Contexte et justification de la phase 3

La phase 3 du programme ELAN s'inscrit dans la continuité des phases précédentes et des efforts déployés pour améliorer la qualité de l'éducation à travers l'enseignement bilingue et plurilingue en Afrique. Cette nouvelle phase constitue une réponse stratégique aux défis identifiés lors des évaluations des enseignements-apprentissages en contexte bi-plurilingue dans les pays partenaires, en visant la capitalisation sur les succès et les leçons apprises. Un des objectifs de cette 3^{ème} phase est la conception d'outils d'évaluations nationales standardisées et formatives en contexte bilingue. Dans un premier temps, le programme ciblera spécifiquement le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Madagascar, la République démocratique du Congo et le Sénégal, dans une perspective d'ouverture sur au moins trois (3) autres pays partenaires du programme. Ces choix d'application stratégique, opérés selon les différents niveaux d'expansion ou de généralisation de l'éducation bilingue, permettront de s'appuyer sur des contextes variés et représentatifs de la diversité linguistique et éducative des pays partenaires.

Objectifs spécifiques de la phase 3 d'ELAN :

La poursuite du programme ELAN à travers sa troisième phase découle de la volonté d'approfondir et de systématiser l'approche bilingue dans les processus d'évaluation des apprentissages. Les objectifs sont donc multiples et interconnectés :

- **La conception d'outils d'évaluation standardisée et formative** : développer des instruments d'évaluation qui soient à la fois rigoureux sur le plan scientifique et adaptés aux spécificités culturelles et linguistiques des contextes d'apprentissage bi-plurilingues. Ces outils doivent permettre une évaluation précise et équitable des compétences des apprenants dans les domaines clés identifiés dans les référentiels de compétence en contexte bilingue coconstruits par ELAN et les pays d'intervention, notamment en lecture-écriture, en arithmétique, en mesure et géométrie, en résolution de problèmes, et le transfert linguistique pour les quatre premiers niveaux du primaire.
- **L'alignement avec les objectifs pédagogiques de l'approche ELAN** : assurer que les outils d'évaluation conçus soutiennent efficacement les objectifs d'apprentissage du programme

ELAN, en promouvant une éducation qui valorise et intègre les langues nationales aux côtés du français dès les premiers niveaux d'apprentissage.

- **L'innovation et la réflexion critique** : stimuler l'innovation dans les méthodologies d'évaluation et encourager une réflexion critique sur les pratiques actuelles, en mettant l'accent sur l'amélioration continue et l'adaptation aux évolutions des contextes éducatifs en Afrique francophone.
- **La contextualisation et la validation des outils** : accompagner les pays partenaires dans le processus de contextualisation des outils d'évaluation pour garantir leur pertinence et efficacité locale, et procéder à une validation scientifique rigoureuse pour assurer leur fiabilité et validité.

La phase 3 représente donc une évolution significative dans les approches pédagogiques en contexte bilingues des pays partenaires, en mettant un accent particulier sur la conception d'outils d'évaluation adaptés aux réalités bi-plurilingues. Cette phase ambitionne de renforcer les capacités des systèmes éducatifs partenaires et les autres partenaires engagés sur ce chantier à évaluer de manière précise et contextualisée les compétences des apprenants, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de leur système éducatif. La réussite de cette composante est essentielle pour la réalisation des objectifs globaux d'ELAN, nécessitant ainsi le recrutement d'expert(e)s hautement qualifié(e)s pour constituer le Comité scientifique de validation (CSV).

4. Rôle et missions du Comité scientifique de validation des outils d'évaluation en contexte plurilingue

4.1. Rôle du Comité scientifique de validation

Le Comité scientifique de validation constitue un pilier central dans la mise en œuvre de la phase 3 du programme ELAN. Il est une entité en support à la coordination du programme. Sa mission principale est de garantir la rigueur scientifique, la pertinence pédagogique et l'adaptabilité culturelle et linguistique des outils d'évaluation développés pour les systèmes éducatifs en contexte bi-plurilingue. Il s'assurera de l'alignement des outils d'évaluation aux objectifs du programme et de leur pertinence sociolinguistique. Il se chargera de la supervision du travail mené, de la validation scientifique et pédagogique des outils et sera également chargé de promouvoir l'approche de l'évaluation multilingue. Pour ce faire, il utilisera et mettra à disposition de la coordination du programme ELAN les réseaux professionnels de ses membres pour établir des liens avec d'autres initiatives similaires et créer des synergies enrichissantes pour le programme ELAN. Le comité pourra enfin être sollicité ponctuellement pour contribuer aux réflexions et actions plus générales sur d'autres thématiques du programme ELAN (renforcement de capacité des enseignants, outils didactiques et pédagogiques, partage de connaissances...), en particulier dans le cadre de la plateforme d'expertise ELAN sur l'enseignement bilingue.

4.2. Missions du Comité scientifique de validation

Elaboration d'un cahier des charges relatif au fonctionnement du CSV

Le CSV collaborera étroitement avec la coordination ELAN pour élaborer un cahier des charges relatif à son fonctionnement. Ce document détaillera la procédure de validation, incluant les délais spécifiques dans lesquels les outils doivent être évalués et approuvés. Il précisera également le fonctionnement (i) du sous-comité chargé de la conception des outils d'évaluation formative dont la coordination sera animée en partenariat avec le programme Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources (APPRENDRE) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), ainsi que (ii) le processus d'élaboration des outils d'évaluation nationale standardisée, en intégrant un chronogramme et un processus de validation transparent et structuré.

Définition des critères de validation scientifique

Le comité définira, en lien avec la coordination du programme ELAN principalement, les critères de validation scientifique spécifiques aux contextes plurilingues, en tenant compte des standards internationaux en matière d'évaluation éducative. Ces critères guideront l'ensemble du processus de conception, de développement et de validation des outils d'évaluation.

En accomplissant ses missions, le Comité scientifique de validation jouera un rôle crucial dans l'assurance de la qualité et l'efficacité des outils d'évaluation en contexte plurilingue, contribuant ainsi directement à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les pays partenaires du programme.

Validation scientifique et pédagogique

Le comité évaluera la validité scientifique et pédagogique des outils d'évaluation proposés (standardisée et formative), en s'assurant qu'ils sont conçus selon les principes de fiabilité, de validité et d'équité. Cette évaluation comprendra l'analyse des fondements théoriques des outils, la méthodologie de leur conception, ainsi que leur capacité à mesurer avec précision les compétences visées dans un contexte plurilingue.

Cadrage de la conception des outils et de leur adaptation culturelle et linguistique

Le comité appuiera l'équipe de coordination ELAN dans la conception de deux termes de référence (TDR), pour encadrer les travaux d'élaboration des outils d'évaluation nationale standardisée et formative afin de garantir la cohérence des deux types de ressources.

Par ailleurs, le CSV s'assurera que ces outils soient adaptés aux contextes culturels et linguistiques spécifiques des pays partenaires. Il s'assurera que les instruments tiennent compte des diversités sociolinguistiques, favorisant ainsi une évaluation juste et équitable des apprenants.

Conseil stratégique et innovation

Le comité conseillera l'équipe de coordination ELAN sur les meilleures pratiques en matière d'évaluation en contexte plurilingue, en proposant des approches innovantes et en favorisant l'intégration de nouvelles technologies lorsque cela est pertinent. Il encouragera une réflexion critique sur les méthodologies d'évaluation actuelles et suggérera des voies d'amélioration.

Suivi et orientation

Le comité fournira une orientation stratégique et un suivi régulier des équipes chargés de la conception des outils pour s'assurer que le développement des outils reste aligné avec les objectifs pédagogiques du programme ELAN. Il contribuera à définir des critères clairs de succès et à établir des indicateurs de performance pour évaluer l'efficacité des outils.

Contextualisation et mise à l'essai

Le comité accompagnera les processus de contextualisation des outils d'évaluation pour garantir leur applicabilité et leur pertinence dans différents environnements éducatifs. Il supervisera également la phase de mise à l'essai des outils dans au moins trois pays partenaires, afin d'ajuster et d'affiner les instruments en fonction des retours d'expérience.

5. Profils des expert(e)s recherché(e)s

Le recrutement d'expert(e)s pour constituer le Comité scientifique de validation (CSV) des outils d'évaluation nécessite des profils hautement qualifiés et spécialisés.

5.1 Présentation succinctes des cinq (5) profils recherchés :

- **Spécialiste en didactique bilingue (langues africaines - français) et pratiques de classes :** solide expérience dans la conception d'approches pédagogiques adaptées à un environnement bilingue, y compris le développement de matériel didactique spécifique et l'intégration de pratiques linguistiques diversifiées dans les outils d'évaluation. Expertise en suivi, appui pédagogique dans un contexte bilingue souhaitée. Expérience des pratiques classes fortement souhaitée notamment dans l'exploitation d'outils d'évaluation formative en contexte bilingue. Conseil sur les meilleures pratiques d'enseignement et d'apprentissage dans un contexte plurilingue.
- **Expert(e) en technologies éducatives :** expérience confirmée dans l'intégration des technologies éducatives au sein des processus d'évaluation, avec un accent particulier sur le développement de plateformes d'évaluation en ligne adaptées aux contextes plurilingues.

Compétences en conseil sur l'utilisation pédagogique des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) pour l'évaluation formative essentielle. Expérience dans la conception de modèles statistiques pour évaluer les compétences des apprenants, avec une expertise particulière dans le développement d'interfaces numériques en ligne, sera fortement apprécié.

- **Linguiste expert(e) en langues africaines** : expérience dans l'analyse linguistique et culturelle des langues africaines, avec une capacité éprouvée à contribuer à la création d'outils d'évaluation linguistiquement équitable et culturellement sensibles. Expertise et conseil sur les mécanismes de transfert linguistique dans le domaine éducatif exigé. Capacités démontrées dans l'analyse des spécificités linguistiques et culturelles des langues concernées. Orientation sur l'intégration effective de ces langues dans les processus d'évaluation.
- **Expert(e) en psychométrie et évaluation des apprentissages** : posséder une connaissance approfondie des fondements et des méthodes d'évaluation utilisées dans les évaluations nationales standardisées. Maîtrise des critères d'évaluation, les théories sous-jacentes, les normes de qualité, ainsi que les fondements, la fiabilité et les standards internationaux relatifs aux outils d'évaluation. Expérience notable incluant la conception, la validation et l'analyse d'instruments d'évaluation nationale standardisée et formative, englobant les cadres méthodologiques, les tests linguistiques et autres outils associés, avec une prédilection pour le développement de modèles psychométriques spécifiques aux contextes bilingues. Compétence avancée en analyse statistique des données d'évaluation et aptitude à valider les propriétés psychométriques des outils d'évaluation.
- **Expert(e) en politiques éducatives et systèmes d'évaluation** : expertise profonde dans l'évaluation de l'impact des politiques éducatives bilingues sur les systèmes d'enseignement et dans la formulation de recommandations stratégiques pour l'amélioration des pratiques et politiques d'évaluation. Expérience en intégration des outils d'évaluation dans les politiques nationales souhaitée. Expérience avancée en conseil sur l'alignement des outils d'évaluation avec les curriculums nationaux et l'intégration des compétences du 21^e siècle dans les évaluations.

Chaque expert(e) recruté(e) devra non seulement apporter une expertise technique et scientifique de haut niveau, mais aussi une sensibilité aux contextes éducatifs bi-plurilingues en Afrique, afin de contribuer à l'élaboration d'outils d'évaluation qui soient à la fois rigoureux et adaptés aux réalités des pays partenaires.

5.2 Compétences et connaissances requises

Pour contribuer efficacement au Comité scientifique de validation des outils d'évaluation en contexte bi-plurilingue, dans le cadre de la phase 3 du programme ELAN, les expert(e)s sélectionné(e)s devront posséder un ensemble de qualifications académiques, compétences professionnelles, et connaissances spécifiques. Ces critères sont essentiels pour assurer que le comité puisse remplir ses missions avec l'exigence et la précision requises. Voici les compétences et connaissances requises pour les membres du comité :

Qualifications académiques :

- **Doctorat** dans un domaine pertinent tel que l'éducation, la psychométrie, la linguistique, les statistiques appliquées à l'éducation, l'évaluation des apprentissages, ou tout autre domaine connexe.
- **Publications et recherches** démontrant une expertise dans l'évaluation éducative, la didactique des langues, ou la mesure des apprentissages en contextes plurilingues.

Compétences professionnelles :

- **Expérience avérée** dans la conception, la mise en œuvre, et l'analyse d'outils d'évaluation éducative, avec une préférence pour les contextes bilingues ou plurilingues.

- **Expertise dans l'analyse statistique** des données éducatives, y compris la connaissance des logiciels statistiques et des méthodologies de recherche quantitatives et qualitatives.
- **Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire**, avec une excellente communication et des compétences interpersonnelles pour faciliter la collaboration entre expert(e)s de différents domaines.
- **Expérience dans la rédaction de rapports techniques et scientifiques** clairs et concis, capables de communiquer des résultats complexes à des publics variés.

Connaissances spécifiques :

- **Connaissance approfondie des systèmes éducatifs** dans les pays africains partenaires souhaitable, et des défis liés à l'enseignement bilingue ou plurilingue.
- **Compréhension des cadres pédagogiques** et des curriculums dans un contexte plurilingue, y compris les meilleures pratiques internationales en matière d'évaluation des compétences linguistiques et académiques.
- **Sensibilité aux aspects culturels et linguistiques** des contextes éducatifs visés par le programme ELAN, avec une capacité à adapter les outils et approches en conséquence.
- **Familiarité avec les innovations technologiques** dans le domaine de l'évaluation éducative, et leur potentiel pour améliorer la précision et l'efficacité des processus d'évaluation.

La combinaison de ces qualifications académiques, compétences professionnelles et connaissances spécifiques est cruciale pour le succès du Comité scientifique de validation. Les expert(e)s retenu(e)s apporteront une contribution vitale au développement et à la validation d'outils d'évaluation adaptés, innovants et scientifiquement fondés, qui répondent aux besoins spécifiques des systèmes éducatifs en contexte bilingue et plurilingue dans le cadre du programme ELAN.

6. Modalités de travail

Les modalités de travail pour les expert(e)s constituant le Comité scientifique de validation des outils d'évaluation en contexte plurilingue, sont définies pour faciliter une collaboration efficace, soutenir la réalisation des objectifs du comité, et assurer une communication fluide entre tous les membres et les parties prenantes. Voici les principales modalités de travail :

Organisation du travail et communication

- **Méthodes de communication** : les communications au sein du comité s'effectueront principalement par courrier électronique, vidéoconférence, et en présentiel en cas de nécessité, afin de faciliter les échanges entre experts répartis dans différents pays.
- **Fréquence des réunions** : des réunions virtuelles seront organisées sur une base trimestrielle pour le suivi des activités, avec des réunions supplémentaires si nécessaire pour des points spécifiques. Une réunion en présentiel pourra être envisagée annuellement, selon les besoins et les possibilités.
- **Outils de collaboration** : Utilisation de plateformes collaboratives (telles que Google Drive, SharePoint, Microsoft Teams, ou équivalents) pour le partage des documents, la rédaction collaborative, et le suivi des tâches.

Collaboration et évaluation

- **Suivi des activités** : un plan de travail détaillé sera élaboré et régulièrement mis à jour, incluant les tâches attribuées à chaque expert, les échéances et les objectifs spécifiques.
- **Évaluation des contributions** : les contributions de chaque expert seront évaluées annuellement, en fonction de la réalisation des tâches assignées, la qualité des travaux produits, et l'impact de leur contribution sur la réussite du programme.

Ces modalités de travail sont conçues pour assurer une gestion efficace du Comité scientifique de validation, favoriser une collaboration productive entre les experts, et garantir que les objectifs du programme soient atteints dans les meilleures conditions.

7. Durée et conditions

Les conditions suivantes concernent la durée de l'engagement, la rémunération et autres modalités pratiques :

Durée de l'engagement

L'engagement des expert(e)s au sein du Comité scientifique de validation est aligné sur la durée de la phase 3 du programme ELAN-Afrique. Chaque expert(e) sera recruté(e) sur une base annuelle, avec une possibilité de renouvellement annuel basé sur l'évaluation des performances et les besoins du programme.

Rémunération

- Les honoraires des expert(e)s seront alignés sur la grille de l'OIF relative au recours à l'expertise internationale. Le taux de rémunération sera donc fixé en fonction des qualifications et de l'expérience de chaque expert(e), assurant une rémunération juste et compétitive.
- La rémunération sera établie sur une base contractuelle annuelle, avec un nombre de jours de travail déterminé selon la charge de travail évaluée par des termes clairement définis en amont de l'engagement.

Modalités pratiques

- En cas de nécessité de déplacements pour des réunions, ateliers ou missions de terrain, les frais de déplacement, d'hébergement et autres frais associés seront directement pris en charge par l'OIF, conformément à sa politique de gestion des missions.
- Les experts seront tenus de respecter les procédures de l'OIF, ainsi que ses normes d'éthique et de confidentialité établies.

Évaluation et renouvellement

Les performances des expert(e)s seront évaluées annuellement selon une grille établie par la coordination du programme pour déterminer le renouvellement de leur contrat. L'évaluation prendra en compte la qualité des contributions scientifiques, l'efficacité dans la réalisation des tâches assignées et l'impact de leur travail sur les objectifs initiaux.

Propriété intellectuelle

Tous les droits relatifs aux contenus développés dans le cadre des travaux du CSV, y compris les droits relatifs aux développements ultérieurs et à la révision des contenus, sont transférés exclusivement à l'IFEF.

8. Dossier de candidature

Nous invitons les candidats intéressés à soumettre leur dossier de candidature, comprenant un curriculum vitae (CV) actualisé, une lettre de motivation n'excédant pas deux pages comprenant en annexe une proposition de plan de travail.

Veillez faire parvenir ces documents par courriel à l'adresse suivante : elan@francophonie.org. Il est impératif d'indiquer la référence suivante dans l'objet de votre message : « **ELAN/2024/Expert/Comité de validation scientifique/Outils d'évaluation** ».

La date limite pour l'envoi des candidatures est fixée au vendredi **11 juillet 2024, à 23h59 GMT**.

Annexe 1 - Outils et calendrier d'exécution

N°1	Outils/Activités	Entités associées	Calendrier de mise en œuvre
I	Outils d'évaluation nationale standardisée Concepteur : sous-comité ES		
1.1	Cadre de référence ELAN de tests en langue	ELAN + CSV + PAYS	T4 2024
1.2	Tests ELAN de langue	ELAN + CSV + PAYS	T4 2024
1.3	Guide de procédure pour la transcription/adaptation des tests dans différentes langues dans un souci de comparabilité des tests	ELAN + CSV + PAYS	T4 2024
1.4	Manuel de procédures pour la mise à l'essai des tests	ELAN + CSV + PAYS	T1 2025
1.5	Guide sur le renforcement des questionnaires de contexte en lien avec les systèmes d'enseignements plurilingues	ELAN + CSV + PAYS	T4 2024
1.6	Manuel de procédure sur l'échantillonnage en contexte plurilingue	ELAN + CSV + PAYS	T4 2024
1.7	Manuel de procédures de collecte adapté aux tests ELAN	ELAN + CSV + PAYS	T1 2025
1.8	Guide méthodologique d'analyse des données adapté à une évaluation en plusieurs langues et à des tests type ELAN	ELAN + CSV + PAYS	T2 2025
II	Outils d'évaluation formative Concepteur : sous-comité EF (coordination d'APPRENDRE)		
2.1	3 guides enseignants pour la 1e, 2e, et 3e année du primaire	ELAN + CSV + APPRENDRE/AUF + PAYS	T4 2024
2.2	Des fiches pratiques d'évaluations/remédiations pour les 3 premières années du primaire	ELAN + CSV + APPRENDRE/AUF + PAYS	T4 2024
2.3	Une grille de notation pour le suivi de la progression des élèves en langue	ELAN + CSV + APPRENDRE/AUF + PAYS	T4 2024
2.4	Un outil d'évaluation-suivi des pratiques des enseignants pour la chaîne d'encadrement pédagogique	ELAN + CSV + APPRENDRE/AUF + PAYS	T1 2024
2.5	Un kit de formation à destination des formateurs en charge de renforcer les services déconcentrés d'encadrement pédagogique et les enseignants.	ELAN + CSV + APPRENDRE/AUF + PAYS	T2 2024
2.6	Un guide méthodologique ou dispositif d'implémentation des évaluations formatives et positives en classe	ELAN + CSV + APPRENDRE/AUF + PAYS	T4 2024
III	Mise à l'essai des outils d'évaluations standardisée et formative		
3.1	Accompagnement de trois pays, au minimum, pour la contextualisation et la mise à l'essai de leurs outils d'évaluation standardisée ou formative (1 pays pour l'évaluation standardisée et 2 pays pour l'évaluation formative)	ELAN + CSV + Sous-comité ES APPRENDRE + Sous-comité EF+ PAYS	T2 2025
3.2	Un pays, au minimum, dispose d'un rapport d'évaluation standardisé, 2 autres pays des rapports consolidés et synthétisés de rapports des services déconcentrés d'encadrement pédagogique des enseignants	ELAN + CSV + Sous-comité ES + APPRENDRE + Sous-comité EF+ PAYS	T2 2025

Annexe 2 – Organigramme des entités scientifiques d'ELAN 3

